



# L'autre zZz Orange Business Services

OBS SA OCD

## NAO – UES OBS

Le 18 février a eu lieu la 3<sup>ème</sup> réunion de « négociation ». Comme aux deux précédentes, beaucoup de temps a été perdu en discussion sur la qualité des documents fournis par la direction ... à la dernière minute.

La direction refuse la revendication portée par la CGT OBS et la CFDT pour une négociation centrale du montant de l'enveloppe pour tous les salariés de l'UES OBS. Ce refus est seulement étayé par le fait qu'ils ne seraient pas prêts.

Par conséquent, les salariés d'OBS SA, qui font partie de la même entreprise, auront des enveloppes d'augmentations différentes et un traitement différencié selon leur direction de rattachement (OAB, OCEAN, OCWs, Neocles, OCfB).

Concernant l'UES OBS, la direction a fait ses propositions :

- Mise en place de jour pour « personne aidante »
- Femmes augmentées en moyenne +0,1% par rapport aux hommes
- Abondement PEG : 450€ pour 600€
- Augmentation minimum :
  - 300€ pour ETAM
  - 450€ pour cadres

Si vous avez des revendications sur les rémunérations, temps de travail et partage de la valeur ajoutée, remontez-les nous.

## Pour l'augmentation des salaires

Depuis 15 semaines, malgré les tentatives de discrédit, de division, malgré la violente répression, la révolte des Gilets Jaunes agite notre pays.

Au cœur de ce mécontentement, les questions des salaires, des pensions et prestations sociales pour vivre sont devenues centrales.

En décembre 2018, au début du mouvement, Stéphane Richard, PDG d'Orange, avait appelé à la

« responsabilité » des entreprises et dit qu'il fallait « lâcher du lest » sur les salaires.

Dont acte !

Pour l'instant, la prime « Gilets Jaunes », opportunément renommée prime de « solidarité », n'a été versée qu'à **500 personnes sur les 4 000** que compte l'UES.

En parallèle, le **Conseil d'administration d'Orange décidait d'augmenter le montant de l'action de 8% !**

Pensez-vous que les directions d'OBS SA et d'OCD SA « lâcheront du lest », sans que vous vous mobilisiez ?

Rappelons-nous qu'en 2010, après un débrayage de près de 20% de l'effectif, nous avons obtenu une augmentation générale.

À vous de décider ce que vous êtes prêts à faire pour obtenir un juste partage de la richesse que vous produisez pour l'entreprise.

Pour trouver de l'inspiration et de la motivation, vous pouvez d'ores et déjà

rejoindre les actions ayant lieu près de chez vous le samedi.

## Prime « Gilets Jaunes » et intéressement

Dans nos dernières communications nous vous avons dit que la direction nous avait confirmé que le montant de la prime viendrait impacter l'intéressement car le montant venait augmenter la masse salariale et donc baisser le résultat de l'entreprise.

Lors du CCE du 14 février, revirement de situation, le DG de l'UES OBS a dit aux élu·e·s que la direction ferait le nécessaire pour neutraliser l'impact de la prime sur l'intéressement.

A suivre...

## Télé médecine : un progrès ?

Le 15 février la direction a envoyé un mail pour faire la publicité de l'offre de téléconsultation médicale

Les NAO ont  
débuté.  
Encore des  
cacahuètes ?



cgt\_obs



CGT.OBS



contact@cgtobs.fr

que notre organisme de complémentaire santé reconduisait.

Rappelons la mise en garde du Conseil de l'ordre des médecins sur le sujet : « L'Ordre entend maintenir clairement son engagement contre toute ubérisation du système de santé via des moyens numériques. » « Cette ubérisation porte en effet, en elle-même, un **risque fondamental d'atteinte au principe de la solidarité sur lequel est fondé notre système de soins et d'assurance-maladie** ». « Le développement d'offres de télémédecine ne saurait signifier un affranchissement des règles d'exercice de la profession ».

La télémédecine ne peut être la réponse au problème de démographie médicale, les nouvelles technologies ne doivent pas se substituer aux rapports humains nécessaires au lien social.

## OCD – nouvelle acquisition

Après l'acquisition de SecureData en janvier 2019, Orange va acquérir une société étrangère basée au Pays Bas qui sera rattachée à OCD SA.

Nous en saurons plus lors des CCE extraordinaires des 8 et 13 mars.

N'oublions pas qu'à chaque acquisition, c'est l'ensemble des sociétés de l'UES qui remboursent via les dividendes remontés à l'UES OBS.

## OCD - politique de recrutement

La CGT OBS a déjà dénoncé auprès de la direction l'absence de transparence sur la publication des offres d'emplois. En effet toute nouvelle offre de poste doit faire l'objet d'une publication interne pendant une durée d'au moins un mois pour donner la possibilité aux salariés OCD de se positionner, ceci afin de faciliter l'évolution de carrière et permettre une égalité de traitement dans le processus de recrutement. Selon les accords en vigueur, nos salariés OCD doivent être privilégiés et accompagnés durant ce changement de poste ou de métier, malheureusement cette règle n'est pas respectée chez OCD.

Nous réitérons notre demande à la direction de respecter nos accords et de faire preuve de transparence durant le processus de recrutement.

## OCD – 1% logement

Des critiques de salariés qui ont sollicité Action Logement pour obtenir un logement locatif continuent d'affluer. Malgré nos alertes au responsable d'**Action Logement**, la situation demeure identique voire s'est dégradée. Les salariés se plaignent de la lenteur de traitement des demandes, de l'absence d'interlocuteur (souvent injoignable), de propositions de logements locatifs indécents, de prix élevés, des dates de visites aux logements proposées non respectées (les salariés se présentent mais ne trouvent personne sur place !), etc. Ce constat avait été présenté à Action

Logement dès 2017, mais ce dernier l'a attribué à l'organisme collecteur **AMALIA**...

Tout ce que demandent les salariés c'est que leurs demandes soient traitées correctement.

La CGT OBS veillera à ce que ce soit le cas.

## OCD – Charte voiture

La direction nous fait tourner en rond. Elle continue de distribuer les chartes véhicules aux salariés pour signature malgré nos dénonciations dans les instances. Nous avons annulé la saisine de l'inspection du travail car la direction s'était engagée à n'envoyer aux salariés concernés que « la charte NRS conducteur véhicule de statut ». Mais encore une fois, ceux qui se targuent d'un dialogue social de qualité, n'honorent par leurs engagements.

Nous rappelons que seule la « **charte Conducteur NRS (Véhicule de statut)** » doit être signée par les salariés disposant d'une voiture de statut.

Les chartes OCD n'ayant fait l'objet d'aucune information ni consultation en CE et CHSCT sont juridiquement nulles.

Nous demanderons à ce que la direction les retire immédiatement. Sinon, la CGT OBS se verra contrainte de saisir l'inspection de travail.

Les règles de l'UES OBS s'appliquent à OCD.

## OCD – Carrières

Après l'avoir attendu de longue date, il y aura enfin une cartographie métiers et plan de carrière chez OCD. Par contre ce plan de carrière est loin de répondre aux attentes. Des managers se sont plaints de ne pas avoir été consultés, plus encore, la direction n'a pas attendu la fin de négociation de l'accord GPEC sur l'UES OBS.

La CGT OBS considère que ce plan de carrière n'est pas exploitable en l'état (manque de visibilité sur les processus d'accompagnement des salariés pour l'évolution de carrière, incohérence dans l'évolution de certains métiers ou expertises, etc.)

Les conditions d'évolution sont plus un frein pour les salariés qu'une simple transition, cette évolution n'est plus considérée comme un droit légitime comme le précise le Code du travail et les accords d'entreprises (contrat social 2015-2020, accord GPEC UES NRS, accord intergénérationnel Orange).

Nous demanderons à la direction un vrai plan de carrière prenant en compte toutes les catégories de salariés et respectant les textes légaux. Un plan qui mettra en place de réels procédés d'accompagnement clairs, facilitant le changement de poste et de métier pour permettre aux salariés de s'épanouir chez OCD.

Vos contacts CGT OBS		
Thierry GIRON	Délégué Syndical Central - UES OBS	06 70 75 52 68
Ludovic BASLY	Délégué Syndical Central - UES OBS	06 84 45 18 42
Cédric BAYLE	Délégué Syndical OAB	06 86 41 04 44
Mohamed MESSIKH	Délégué Syndical OAB	07 84 14 64 81
Frédéric LE THIEC	Délégué Syndical OAB	06 45 30 33 60
Nadia LEROUX	Délégué Syndical Océan	06 12 40 14 91
Ali AZAG	Délégué Syndical OCD	06 40 55 75 89
Olivier BOREL	Délégué Syndical OCWs	07 84 14 64 16



cgt\_obs



CGT.OBS



contact@cgtobs.fr